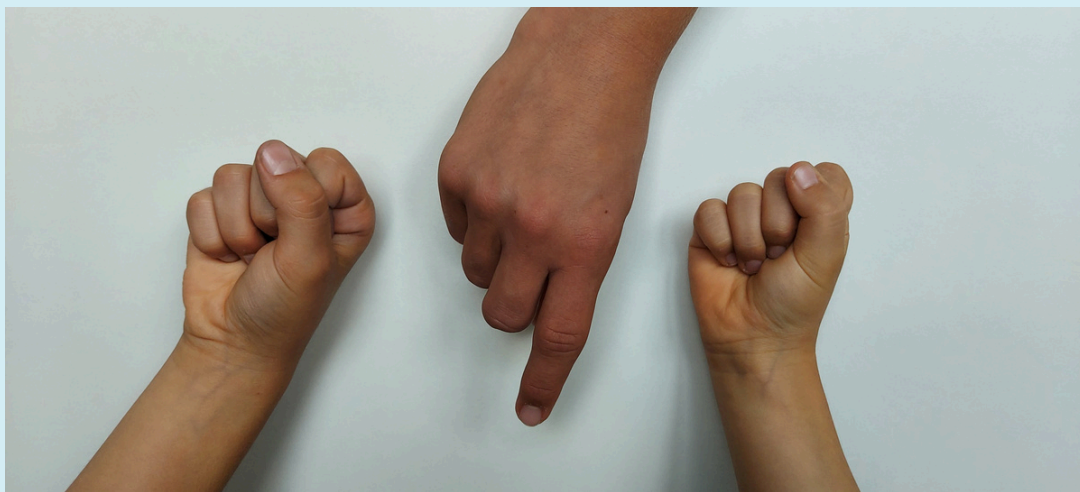




SPS



© Institut St-Joseph 2026. Tous droits réservés.

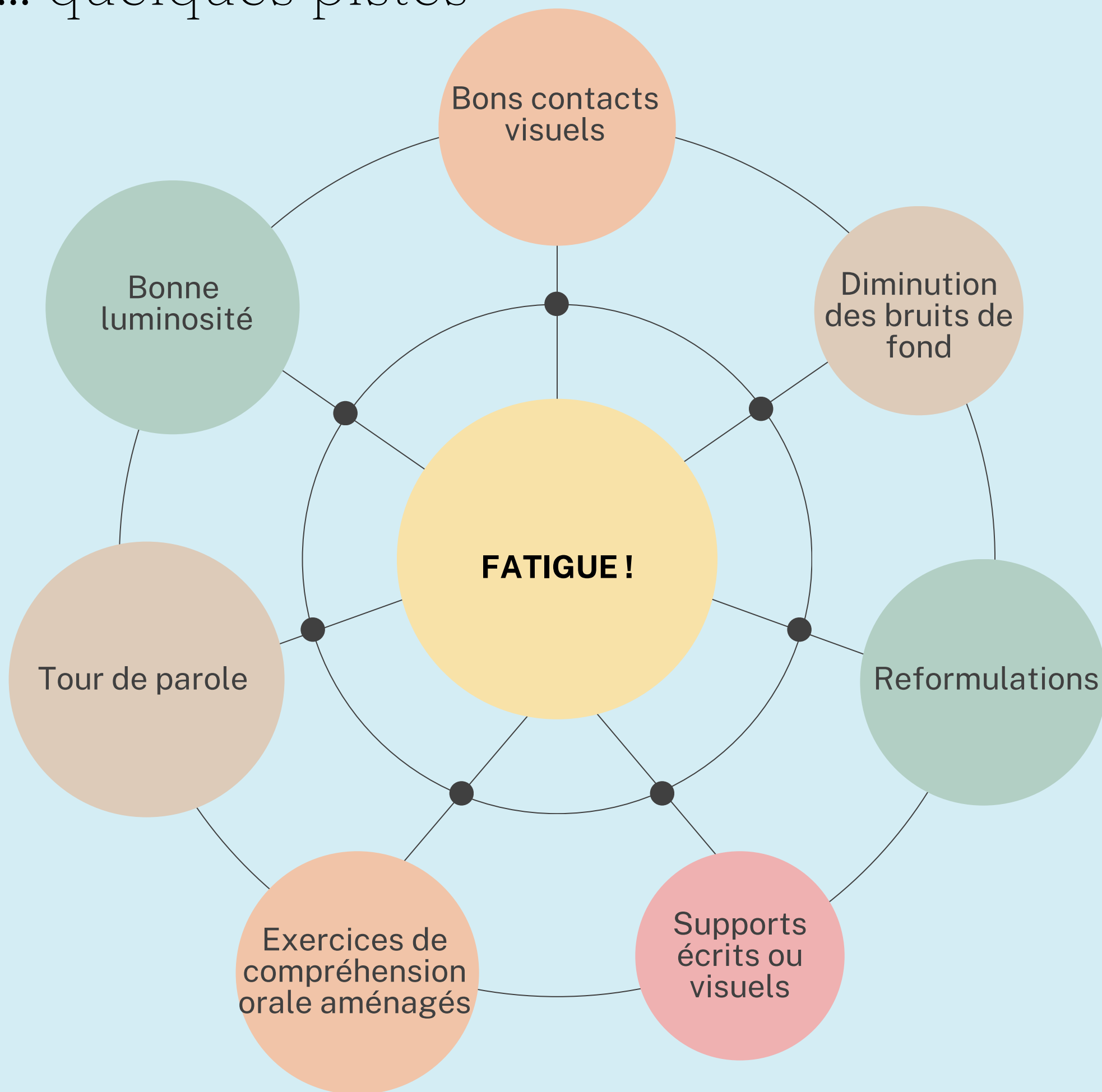
Le soutien pédagogique spécialisé est assuré
par des enseignant-e-s spécialisé-e-s en
surdité du Centre de ressources en surdité,
sur mandat du SESAM
(Service de l'enseignement spécialisé et des
mesures d'aides) du canton de Fribourg.

Cadre légal...

Ce service répond ainsi à la loi sur la pédagogie spécialisée qui vise à “Favoriser l'autonomie, l'acquisition de connaissances, le développement de la personnalité et l'ouverture à autrui des enfants et des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, en vue de leur meilleure participation sociale et professionnelle possible”.

(Art 2.1 de la LPS, Fribourg).

... quelques pistes





Source : Pixabay

**Le-la jeune sourd-e /
malentendant-e a besoin
d'être considéré-e comme
les autres tout en étant
reconnu dans sa différence**

Institut St-Joseph, Centre de ressources en surdit 
Av. Jean-Paul II 9, 1752 Villars-sur-Gl ne
026 425 50 70, surdite@guintzet.ch

